# COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

École Du Moulin

> Année scolaire 2016-2017 No. 6



## DATES À RETENIR

27 et 30 janvier 2017: 6 au 17 février 2017: Semaine du 6 février 2017 : Journées pédagogiques : congé pour les élèves Inscription – année scolaire 2017-2018 Semaine des enseignantes et des enseignants et reconnaissance du personnel



## JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Le vendredi 27 janvier 2017 et le lundi 30 janvier 2017 seront des journées pédagogiques. Les élèves seront en congé. Le service de garde sera ouvert pour les enfants inscrits au service de garde et qui auront complété et remis le coupon-réponse. Vous pouvez obtenir des renseignements au service de garde en composant le (450) 645-2352 au poste 6.

### INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES - ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Les parents, qui désirent inscrire leur enfant au **préscolaire** pour septembre 2017, doivent se présenter à l'école primaire de leur secteur du 6 au 17 février 2017, entre 8 h 30 et 11 h 30 ou de 13 h à 15 h30.

La première inscription d'un élève se fait à l'école du secteur. Un formulaire de renseignements doit être complété et signé par le parent pour l'admission de chaque élève. Ce formulaire doit être accompagné des documents suivants:

- l'original du certificat de naissance (grand format) émis en vertu du Code civil;
- une copie du dernier bulletin scolaire, s'il y a lieu;
- la carte d'assurance maladie;
- une preuve de résidence: La preuve de résidence s'établit en fournissant à la Commission scolaire un document récent émis par un organisme public ou d'utilité publique sur lequel apparaissent les nom et adresse des parents confirmant leur lieu habituel de résidence (compte de taxes, d'électricité, de téléphone, etc.). Un bail ainsi qu'un permis de conduire ne sont pas acceptés.



- La demande d'admission s'établit à partir du moment où les parents ont fourni tous les documents exigés.
- Aucune inscription n'est acceptée par téléphone.
- Il est important de respecter les dates d'inscription pour éviter un déplacement vers une autre école.

# NOUVEAUTÉ !!! RÉINSCRIPTION - ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018



Pour l'élève du <u>préscolaire ou du primaire qui fréquente déjà une école de la Commission scolaire</u> des Patriotes:

Cette année, la réinscription se fera en ligne. Vous recevrez, dans la semaine du 16 janvier 2017, un courriel de la Commission scolaire des patriotes vous informant de la procédure à suivre.

Chaque école devant respecter la politique d'inscription de la commission scolaire et les places pouvant être contingentées, soyez vigilants, respectez la date limite, afin de vous éviter tout inconvénient dû à un retard d'inscription et pour éviter un déplacement vers une autre école.

Pour les élèves inscrits au service de garde, vous recevrez un formulaire pour renouveler l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2017-2018.

#### -----

## INSCRIPTION DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE (ÉLÈVES DE 6E ANNÉE)

Pour l'élève qui passe du primaire au secondaire:

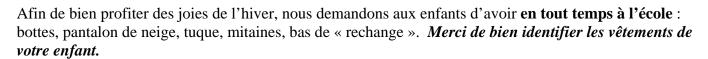
L'inscription de l'élève qui est actuellement en 6e année se fera au cours du mois de février, à son <u>école primaire</u>. Les parents seront invités à compléter le formulaire et à le retourner à l'école le plus tôt possible et ce, même si votre enfant est inscrit à l'école secondaire privée. Veuillez l'indiquer à l'endroit désigné.

### ENCADREMENT DES ÉLÈVES - CODE DE VIE



Nous sollicitons votre collaboration pour revoir, avec votre enfant, les principales règles de vie de notre établissement (code de vie, habillement, règles concernant les collations, ponctualité ...) afin de maintenir une belle qualité de vie dans notre école. Votre soutien, ajouté aux efforts de l'équipe-école, peut faire la différence.

## HABILLEMENT D'HIVER



#### **ABSENCES**

Si votre enfant doit être absent lors d'une journée scolaire, vous devez signaler son absence en téléphonant au secrétariat au 450-645-2352. Veuillez nous indiquer :

- > le nom de l'enfant ainsi que son groupe
- le motif de son absence : maladie, rendez-vous chez le médecin ...
- la durée de l'absence (dans la mesure du possible).

## PÉDICULOSE

Comme au retour de chaque congé, une vérification de votre part s'impose. Merci de vérifier la tête de vos enfants et de nous informer au besoin.

#### LE PETIT TRAIN DU PARTAGE



Nous tenons à vous remercier pour votre participation à notre guignolée. Vous avez fait preuve d'une belle générosité. Nous avons fait parvenir plusieurs boîtes de denrées à la Maison de l'Entraide de Sainte-Julie pour les paniers de Noël.

Nous remercions aussi les élèves et les enseignants des groupes de 6<sup>e</sup> année qui ont organisé la Guignolée de cette année!

#### Une belle et bonne année à vous tous!!!

M-Claire meauregard

Marie-Claire Beauregard Directrice

Isabelle Roberge Directrice adjointe